

## 2005-2008

### 2008

**5 septembre** : Le président du Conseil général réunit l'ensemble des élus concernés par la projet de liaison sud. Un architecte urbaniste lyonnais, Jean-Vincent Berlottier, assistera le Département en tant qu'expert dans le cadre de cette procédure. Il s'engage à "ne prendre aucune décision sur ce projet tant que l'analyse de l'efficacité du contournement nord ne sera pas connue, c'est-à-dire début 2009."

**31 mai** : Sur le thème « La rocade sud.... comme si vous y étiez », l'association du Camp de César organise un repérage sur le tracé de ce projet d'infrastructure routière. Environ 300 personnes sont ensuite accueillies sous un chapiteau sur le site du Camp de César (chemin du Hutreau) pour examiner des vues inédites du projet vu du ciel.

**14 mai** : "La Commission nationale du débat public demande au Conseil général de mener une ""concertation approfondie"" sur le projet de rocade sud, notamment par le biais de réunions publiques."

**24 avril** : Ouverture du contournement nord autoroutier d'Angers.

**15 février** : La sauvegarde de l'Anjou demande à sa fédération nationale France Nature Environnement de saisir la Commission nationale du débat public. Elle souhaite obtenir la mise en oeuvre d'un débat public sur l'opportunité et les objectifs du projet de rocade sud.

**4 février** : Conférence de presse de présentation organisée par Stop Rocade, nouvelle association opposée à la rocade sud.

**20 janvier** : Le Conseil général ouvre sur son site Internet la phase de concertation du public sur le projet de rocade sud.

### 2007

**1<sup>er</sup> décembre** : Le conseil municipal d'Angers vote les modalités de la concertation publique sur le projet de rocade sud. Bernadette Caillard-Humeau, appartenant au groupe ""Servir Angers"", se prononce contre ce projet de rocade sud : "Toute nouvelle infrastructure est un aspirateur à voiture qui ne résoudra que provisoirement les problèmes de congestion automobile. Toute nouvelle infrastructure encourage

l'étalement urbain, génère de la pollution de l'air". Gilles Mahé, adjoint à l'environnement et chef de file des Verts, fait part également de son opposition.

**13 juillet** : Première réunion du comité consultatif sur le projet de rocade Sud mis en place par la Direction des Routes Départementales (Conseil général). Ce comité comprend, outre des élus des communes et des représentants des administrations, des associations concernées comme l'association du Camp de César.

**4 avril** : Les Verts souhaitent un moratoire sur tout projet d'autoroute ou de rocade afin d'accorder la priorité aux transports collectifs et aux modes de déplacement doux... En ce qui concerne le projet de rocade sud, s'il devait se confirmer... il ne pourrait se concevoir, à notre avis, qu'à condition qu'on ferme un nombre de kilomètres d'autoroute équivalent à celui des kilomètres qui seraient ainsi créés, à commencer par la voie sur berge. De surcroît, toujours dans cette hypothèse, il faudrait impérativement veiller à ce que les conditions d'insertion et de protection de l'ouvrage soient particulièrement travaillées, en concertation avec nos concitoyens et avec les riverains potentiels (Gilles Mahé, candidat des Verts aux législatives dans la 1ère circonscription d'Angers).

**13 janvier** : Le Courrier de l'Ouest fait un tour d'horizon des investissements majeurs engagés depuis 25 ans dans l'agglomération angevine. Au chapitre "Routes et transports", la Rocade sud : 300 millions d'euros (prix "officiel" : 160 millions d'euros). Le chiffre paru dans la presse n'a jamais été démenti.

## 2006

**28 novembre** : 28 novembre : Le Syndicat mixte de la région angevine lance la révision du Schéma directeur de la région angevine (SDRA) de 1976. Il s'agit du SCOT (Schéma de cohérence territoriale). L'objectif est d'aboutir à un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'orientations stratégiques.

**8 juin** : Angers Loire métropole vote une convention avec le Conseil général, prévoyant le financement du projet de rocade sud (160 millions d'euros) à 50/50.

**9 janvier** : Le Conseil général passe une convention avec la Safer Maine Ocean pour la constitution d'une réserve foncière de 31 hectares concernant l'aménagement de la liaison sud d'Angers sur les communes de Sainte Gemmes-sur-Loire, Les Ponts-de-Cé et Angers.

## 2005

**30 décembre** : Le Président d'Angers Loire Métropole annonce dans "Le Moniteur" que d'ici 2012, on peut boucler le contournement de l'agglomération.

**20 décembre** : Lancement du Schéma de Cohérence Territorial. Le SCOT qui succédera au Schéma Directeur de la Région Angevine concerne 66 communes et 300 000 habitants.

**14 décembre** : Signature d'un accord-cadre voirie entre le Département et Angers Loire Métropole : le programme inclue la réalisation d'une future liaison sud.

**13 octobre** : 13 et 14 octobre 2005 : Colloque européen sur le modèle des villes dans le cadre du développement durable à Angers. L'exposition « Angers 2015, projet de ville » est organisée dans ce cadre au musée des Beaux-Arts. Les projets incluent une future rocade sud et on peut lire dans le catalogue de l'exposition : « La future liaison sud reliera les Ponts de Cé au pont de l'Atlantique, via une nouvelle route à deux fois deux voies, à travers les terrains horticoles situés aux franges de la ville »...« Cette liaison sud devrait libérer les boulevards (Robert d'Arbrissel, Albert Blanchouin, de la Liberté) au bénéfice de la tranquillité des riverains ».

**7 juillet** : Le PLU Sud-Ouest (dont secteur de Sainte Gemmes sur-Loire), incluant un emplacement réservé pour la rocade sud, est adopté. 7 juillet 2005. Rejetée par lui. Poursuite de notre action en vue de faire retirer le fuseau de rocade sud des documents graphiques..

**28 juin** : Adjoint au maire, chargé des affaires sociales, Hervé Carré a été sanctionné par Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, pour ses prises de position dans le dossier de la rocade sud. Ses délégations d'adjoint lui ont été retirées.

**23 juin** : Le Conseil général a inscrit la rocade au sud de l'agglomération d'Angers dans son schéma départemental routier. Cinq conseillers généraux de gauche de l'agglomération se sont abstenus. Le calendrier serait le suivant : trois ans de concertation, trois ans de procédures réglementaires et d'études, quatre années de travaux. Si la rocade était réalisée, ce serait à l'horizon 2015. Et le président du Conseil général a rappelé qu'il faudrait mesurer les effets du contournement d'Angers sur la circulation au sud avant de prendre la décision.

**13 mars** : Les élus de l'agglomération d'Angers adoptent le Plan de déplacements urbains angevin. La commission d'enquête a estimé que, au-delà du projet de rocade sud, « une grande rocade contournant les agglomérations semble inéluctable »

**1 février** : Février-Mars 2005 : Enquête publique du Plan local d'urbanisme de Sainte Gemmes-sur-Loire : contribution de l'association du Camp de César.